

BAROMETRE DES INVESTISSEMENTS MARSEILLE PROVENCE 2005-2050

**Point à fin 2015 des grands projets
sur le département des Bouches-du-Rhône**



Etat des investissements à long terme, à fin 2015

Près de 51,5 Md€ d'investissements publics et privés sont programmés sur le département d'ici 2050. Cette enveloppe globale reste relativement stable depuis 2013.

Le financement de ces projets se fait à 74% par le public, le reste étant pris en charge par le privé (13%, en légère baisse par rapport à 2014), ou par des partenariats entre le public et le privé (12%). Ainsi certaines opérations sont exemplaires d'un PPP : investissements portuaires, Plan Campus, Boulevard Urbain Sud, L2, Baumettes II et III, programme immobilier d'accompagnement du Vélodrome...

Les projets sont principalement liés

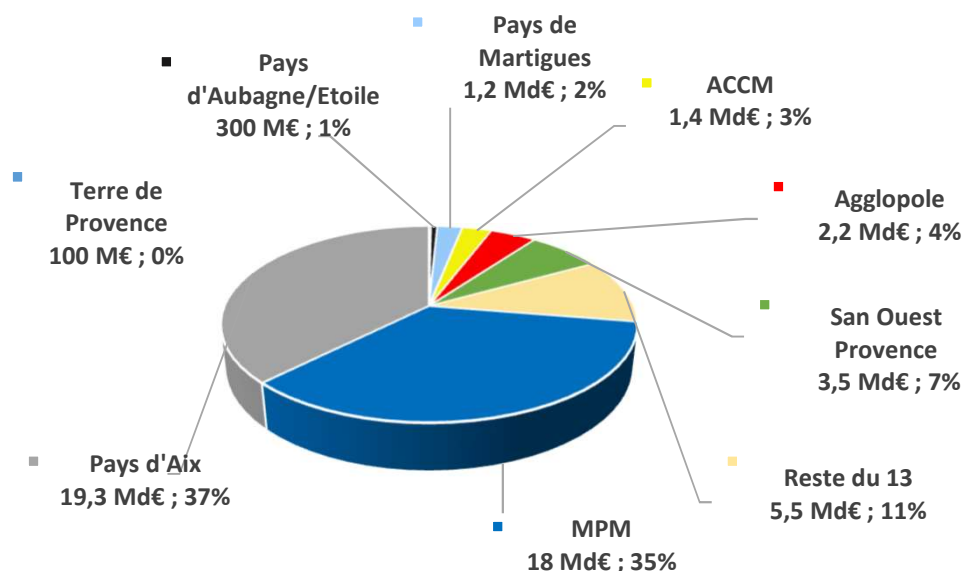
- à l'industrie et à la recherche industrielle (39%) : 20 Md€ dont 15 Md€ pour Iter, site mondial d'expérimentation sur la fusion (attention, le coût révisé de 19 Md€ du à un retard doit être acté par le conseil d'Iter en juin 2016. Il est pour l'instant maintenu à 15 Md€ dans la suite du document),
- au logement, foncier, cadre de vie, santé et action sociale (23%) : 11,8 Md€,
- à l'accessibilité et à la mobilité (21%) : 10,7 Md€ dont 2,5 Md€ pour le traitement du nœud ferroviaire marseillais d'ici 2030. La déclaration d'utilité publique de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur est attendue pour 2018,
- et à l'extension de l'OIN Euroméditerranée (7%) : 3,5 Md€, une des 2 OIN en région.

Iter, Euroméditerranée et la Ligne nouvelle PCA représentent 41% de l'enveloppe globale.

64% de ces investissements sont déjà engagés pour un montant de 33 Md€.

En 2015, on compte 19% d'annonces de projets de plus qu'en 2014. Les montants moyens par projets sont cependant inférieurs : 22 M€ contre 30 M€ en 2014. Le secteur public représente 54% de ces annonces, en légère hausse par rapport à 2014. Il s'agit vraisemblablement d'un impact lié à une anticipation de la création de la métropole.

➔ Répartition des 51,5 Md€ d'investissements à long terme, par territoire



- La dynamique des projets reste tirée par l'Est du département : 37 Md€, soit 72% de l'enveloppe globale répartie sur les **territoires de Marseille et d'Aix**, avec des projets liés à la recherche industrielle (16,9 Md€, Iter compris), au logement / foncier (4,7 Md€), à la mobilité (4,1 Md€) et à la grande accessibilité (3 Md€).

- A l'ouest, les **territoires de Fos et de Martigues** concentrent 5 Md€, avec une prédominance d'investissements lourds industriels (2,4 Md€) et logistiques (1,3 Md€).

- Les **territoires d'Arles et de Salon** capitalisent 3,6 Md€ d'investissements, essentiellement liés au cadre de vie des habitants (dérivation des rejets de la centrale électrique de St Chamas à Salon, Plan Rhône en Arles) et l'accessibilité du territoire.

MPM : Marseille Provence Métropole

ACCM : Arles Crau Camargue Montagnette

Terre de Provence : ex Rhône Alpilles Durance

Sont pris en compte les projets liés à un territoire défini. Les projets répartis sur plusieurs communes du département ou les projets régionaux impactant le 13 sont réunis dans «Reste du 13». Iter est intégré au territoire de la CPA, la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur à Marseille.

Plusieurs dynamiques de projets coexistent sur le territoire. 71% des investissements sont captés par les territoires de Marseille et Aix. Les investissements soulignent les points forts de chaque territoire. Ainsi,

- **Marseille** renforce les liaisons au sein de son territoire par la réorganisation de grands accès routiers et du transport collectif, favorise le renouvellement urbain, la production de logements sociaux et la densification des espaces économiques, crée de nouveaux équipements à l'échelle métropolitaine (Euroméditerranée II notamment), modernise les grands espaces industriels en particulier dans les secteurs de l'aéronautique, de la réparation navale ou de la grande plaisance, valorise le potentiel touristique et culturel, l'enseignement et l'innovation...
- **Aix** développe les activités productives, mise sur la haute technologie et le tertiaire supérieur, étoffe son offre de services et d'équipements, renforce l'accessibilité et la mobilité dans son territoire (BHNS, liaisons ferroviaires, parcs relais...), adapte son offre de logements tout en préservant les espaces agricoles et naturels, valorise l'enseignement et l'innovation...
- A l'ouest, le **Grand Fos et le Pays de Martigues** dynamisent la logistique portuaire et la maintenance industrielle, anticipent les mutations économiques en développant des activités liées à l'aéronautique, l'industrie agroalimentaire et le nautisme, assurent les contournements des villes principales....
- **Salon** favorise le développement durable et la préservation de l'environnement avec le projet de dérivation des rejets de la centrale électrique de Saint Chamas, s'inscrit dans la filière aéronautique (projet de technopole)...
- **Aubagne** privilégie la mobilité et les déplacements de ses habitants, projette le renouvellement urbain du secteur centre ville / gare et facilite l'accès au logement pour les habitants...
- Sur la zone d'**Arles**, les investissements portent en priorité sur le cadre de vie des habitants et leur sécurité notamment à travers les investissements du Plan Rhône, la grande accessibilité (contournement autoroutier de la ville), la culture (Cité de l'image), l'entreposage logistique sur Saint-Martin-de-Crau...

➔ Répartition des 51,5 Md€ d'investissements à long terme, par secteur d'activité

